



Rapport *de gestion*

Exercice 2023

Pour les six mois clos le 30 septembre 2022

TABLE DES MATIÈRES

Survol	3	Résultats financiers des périodes closes les 30 septembre 2022 et 2021	11
Principaux indicateurs de rendement	3	Rendement des secteurs d'activité	14
Faits saillants des résultats financiers et des activités	4	Situation de trésorerie pour les périodes closes les 30 septembre 2022 et 2021	20
Principales informations financières consolidées	5		
Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS	6		
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	9		

BASE D'ÉTABLISSEMENT ET INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent document, qui comprend le rapport de gestion trimestriel de Groupe Stingray Inc. (« Stingray » ou la « société »), doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires non audités et aux notes y afférentes pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021 et aux plus récents états financiers consolidés audités de la société et au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 mars 2022. Le présent rapport de gestion est basé sur les renseignements dont la société disposait au 8 novembre 2022. Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur SEDAR, au www.sedar.com. Les auditeurs de la société n'ont pas procédé à l'examen du rapport financier intermédiaire pour les trimestres et les semestres clos les 30 septembre 2022 et 2021.

Le présent rapport de gestion contient de l'information prospective au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Cette information prospective comprend, sans toutefois s'y limiter, des énoncés concernant les attentes de la direction au sujet de la croissance, des résultats d'exploitation et de la performance futurs de la société, ainsi que de ses perspectives d'affaires. Cette information prospective porte, entre autres, sur nos objectifs et sur les stratégies mises en œuvre pour les atteindre ainsi que sur nos opinions, nos projets, nos attentes, nos prévisions, nos estimations et nos intentions, et elle peut comprendre d'autres énoncés de nature prévisionnelle, ou qui dépendent d'événements ou de conditions à venir ou s'y rapportent. On reconnaît les énoncés contenant de l'information prospective à l'emploi de mots et d'expressions comme « pouvoir », « s'attendre à », « prévoir », « supposer », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « indications », « continuer », entre autres, ainsi qu'à l'utilisation du futur et du conditionnel, bien que ce ne soit pas tous les énoncés prospectifs qui contiennent ce genre de formulations. De plus, les énoncés faisant référence à des attentes, à des prévisions ou à d'autres interprétations d'événements ou de circonstances à venir contiennent de l'information prospective. Les énoncés qui contiennent de l'information prospective ne sont pas des déclarations factuelles, mais reflètent plutôt les attentes, les estimations et les projections de la direction concernant des événements futurs.

Bien que la direction soit d'avis que les énoncés prospectifs reflètent des attentes raisonnables, ils reposent sur ses opinions, ses hypothèses et ses estimations à la date de leur formulation et sont assujettis à un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient donner lieu à des événements ou à des résultats réels sensiblement différents de ceux qui y sont exprimés. Ces facteurs comprennent, entre autres, les risques présentés dans la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2022, disponible sur SEDAR.

De plus, si l'une ou l'autre des hypothèses ou des estimations de la direction devait se révéler inexacte, les résultats et les événements réels pourraient probablement différer, voire sensiblement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion. Ces hypothèses comprennent, entre autres, celles qui suivent : notre capacité à générer des produits suffisants tout en contrôlant nos coûts et nos dépenses; notre capacité à gérer efficacement notre croissance; l'absence de changements défavorables importants dans notre secteur d'activité ou dans l'économie mondiale; les tendances dans notre secteur d'activité et sur nos marchés; l'absence de changements à la législation, aux politiques administratives ou aux exigences réglementaires applicables à nos activités, y compris en ce qui concerne nos licences du CRTC; de légères modifications apportées au service de programmation sonore payante offert par les fournisseurs de télévision payante à la lumière des décisions d'orientation récentes du CRTC; notre capacité à gérer les risques de l'expansion internationale; notre capacité à entretenir de bonnes relations d'affaires avec nos clients, nos mandataires et nos partenaires; notre capacité à élargir notre infrastructure de vente et de distribution et nos réseaux de commercialisation; notre capacité à concevoir des produits et des technologies en phase avec l'évolution continue de la technologie et des normes industrielles, des produits de la concurrence et des préférences et exigences des clients; notre capacité à protéger notre technologie et nos droits de propriété intellectuelle; notre capacité à gérer et à intégrer les acquisitions; notre capacité à retenir les employés clés; et notre capacité à obtenir du financement suffisant, par emprunt ou par capitaux propres, pour soutenir la croissance de nos activités. Les acquéreurs éventuels sont donc priés de ne pas s'en remettre sans réserve à ces énoncés. Cette mise en garde vise toute l'information prospective figurant dans le présent rapport de gestion. Les énoncés en question sont formulés uniquement en date du présent rapport de gestion. La société décline expressément toute obligation de mettre à jour ou de modifier ces énoncés prospectifs, ou les facteurs ou les hypothèses qui les sous-tendent, que ce soit pour tenir compte de faits nouveaux ou d'événements ultérieurs ou pour quelque autre raison, à moins que la loi ne l'y oblige.

SURVOL

La société montréalaise Groupe Stingray Inc. (TSX : RAY.A; RAY.B) est un chef de file de la musique, des médias et de la technologie qui compte plus de 1 000 salariés à l'échelle mondiale. Stingray propose un vaste éventail de produits et services haut de gamme destinés aux consommateurs et aux entreprises, dont des chaînes télévisées audio et 4K ultra-HD, plus de 100 stations de radio, des services de vidéo sur demande par abonnement, des chaînes FAST, des produits de karaoké, des solutions d'affichage numérique, des services de diffusion musicale pour espaces commerciaux, et des applications musicales qui ont été téléchargées à plus de 160 millions de reprises. Quelque 400 millions d'abonnés (ou utilisateurs) dans 160 pays utilisent les produits et services de Stingray.

PRINCIPAUX INDICATEURS DE RENDEMENT

Trimestre clos le 30 septembre 2022 (le « deuxième trimestre de 2023 » ou « T2 2023 »)

77,6 M\$ ▲ 9,8 % par rapport au T2 2022 Produits	3,3 M\$ ou 0,05 \$ par action Bénéfice net	18,4 M\$ ▼ 9,7 % par rapport au T2 2022 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation
27,0 M\$ ▲ 5,6 % par rapport au T2 2022 BAIIA ajusté ¹⁾	10,8 M\$ ▼ 33,7 % par rapport au T2 2022 Bénéfice net ajusté ¹⁾ ou 0,15 \$ par action ¹⁾	15,0 M\$ ▼ 2,3 % par rapport au T2 2022 Flux de trésorerie disponibles ajustés ¹⁾ ou 0,21 \$ par action ¹⁾

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS FINANCIERS ET DES ACTIVITÉS

Faits saillants du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2022

Comparaison avec le trimestre clos le 30 septembre 2021 (le « deuxième trimestre de 2022 » ou « T2 2022 ») :

- Les produits ont augmenté de 9,8 % pour atteindre 77,6 millions de dollars, comparativement à 70,7 millions de dollars.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 27,0 millions de dollars, comparativement à 25,6 millions de dollars. Le BAIIA ajusté par secteur s'est chiffré à 16,9 millions de dollars ou 37,7 % des produits pour le secteur Diffusion et musique pour entreprises, à 11,3 millions de dollars ou 34,6 % des produits pour le secteur Radio et à (1,2) million de dollars pour le secteur Siège social.
- Un bénéfice net de 3,3 millions de dollars (0,05 \$ par action¹⁾) a été inscrit, comparativement à 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action¹⁾).
- Le bénéfice net ajusté¹⁾ a atteint 10,8 millions de dollars (0,15 \$ par action¹⁾), contre 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action¹⁾).
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont diminué de 9,7 % pour s'établir à 18,4 millions de dollars (0,26 \$ par action¹⁾), par rapport à 20,4 millions de dollars (0,28 \$ par action¹⁾).
- Les flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾ se sont chiffrés à 15,0 millions de dollars (0,21 \$ par action¹⁾), comparativement à 15,4 millions de dollars (0,21 \$ par action¹⁾), en baisse de 2,3 %.
- Le ratio dette nette/BAIIA ajusté¹⁾ pro forma s'est établi à 3,44 fois, comparativement à 3,02 fois.
- 46 100 actions ont été rachetées et annulées pour un total de 0,3 million de dollars, comparativement à 455 000 actions qui ont été rachetées et annulées pour un total de 3,4 millions de dollars.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Faits saillants des activités

- Le 8 novembre 2022, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2022 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2022.
- Le 3 novembre 2022, la société a annoncé que Familiprix s'est jointe à Stingray Advertising, son réseau de publicité audio en magasin. En vertu de cette entente, Stingray Advertising sera le représentant exclusif des ventes de publicité audio numérique en magasin dans les 427 pharmacies Familiprix du Québec et du Nouveau-Brunswick.
- Le 25 octobre 2022, la société a annoncé que Chatter by Stingray avait lancé Save the Sale, nouvelle solution qui permet aux marques de convertir les non-acheteurs en acheteurs par le biais de conversations individuelles en temps réel qui révèlent leurs sources d'irritation. Grâce à cette plateforme très accrocheuse, qui offre un accès inédit à un groupe démographique négligé, les marques peuvent recueillir jusqu'à 40 % des commentaires des non-acheteurs.
- Le 23 septembre 2022, la société a annoncé que la Bourse de Toronto avait approuvé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle Stingray est autorisée à racheter un maximum de 2 868 124 actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote subalterne variable (collectivement, les « actions subalternes »), ce qui représente environ 10 % du « flottant » des actions subalternes au 13 septembre 2022.
- Le 19 août 2022, la société a annoncé que CDF Distributors avait sélectionné sa plateforme technologique Chatter by Stingray, chef de file des données exploitables, pour rehausser sa stratégie en matière d'expérience client, accroître ses produits et générer des gains d'efficacité opérationnelle.
- Le 2 août 2022, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende a été payé le 15 septembre 2022 aux actionnaires inscrits le 31 août 2022.
- Le 26 juillet 2022, la société a annoncé une entente de partenariat avec Geopath, l'organisme sans but lucratif qui fournit le standard de l'industrie des mesures d'audience pour la publicité OOH (pour Out of Home), afin de mesurer les impressions publicitaires audio numériques AOOH (pour Audio Out of Home) dans les magasins aux États-Unis.
- Le 21 juillet 2022, la société a annoncé une entente visant la distribution mondiale d'une série de chaînes télé gratuites financées par la publicité (chaînes FAST) pour téléviseurs intelligents LG et le système d'exploitation WebOS. Dans le cadre de cette nouvelle entente, LG produira également des forfaits karaoké et des forfaits concerts Stingray pour ses services de vidéo sur demande financés par la publicité.
- Le 11 juillet 2022, la société a annoncé le lancement de Chatter for Online Reviews. Cette nouvelle solution de gestion des évaluations en ligne permet aux équipes de marketing numérique, d'exploitation de magasins et d'expérience client d'acquérir une compréhension approfondie de leurs évaluations et d'améliorer leurs stratégies pour mousser leur notoriété sur les médias sociaux.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois				6 mois			
	30 sept. 2022		30 sept. 2021		30 sept. 2022		30 sept. 2021	
	T2 2023		T2 2022		Cumul 2023		Cumul 2022	
	\$	Pourcentage des produits	\$	Pourcentage des produits	\$	Pourcentage des produits	\$	Pourcentage des produits
Produits	77 635	100,0 %	70 703	100,0 %	155 771	100,0 %	134 954	100,0 %
Charges d'exploitation	51 195	65,9 %	46 612	65,9 %	102 982	66,1 %	88 962	65,9 %
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations	8 764	11,3 %	8 671	12,3 %	17 330	11,1 %	18 118	13,4 %
Charges financières (produits financiers), montant net ¹⁾	11 906	15,3 %	(364)	(0,5) %	15 881	10,2 %	4 889	3,6 %
Variation de la juste valeur des placements	(247)	(0,3) %	(13)	0,0 %	(368)	(0,2) %	(13)	0,0 %
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	2,7 %	848	1,2 %	3 468	2,2 %	2 016	1,5 %
Bénéfice avant impôts	3 942	5,1 %	14 949	21,1 %	16 478	10,6 %	20 982	15,6 %
Impôts	611	0,8 %	2 874	4,1 %	3 750	2,4 %	4 707	3,5 %
Bénéfice net	3 331	4,3 %	12 075	17,0 %	12 728	8,2 %	16 275	12,1 %
BAIIA ajusté²⁾	27 031	34,8 %	25 587	36,2 %	53 117	34,1 %	49 742	36,9 %
Bénéfice net ajusté²⁾	10 825	13,9 %	16 323	23,1 %	24 070	15,5 %	27 561	20,4 %
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	18 446	23,8 %	20 437	28,9 %	34 792	22,3 %	36 774	27,2 %
Flux de trésorerie disponibles ajustés²⁾	15 009	19,3 %	15 362	21,7 %	30 668	19,7 %	30 369	22,5 %
Dette nette²⁾	378 503	—	336 488	—	378 503	—	336 488	—
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma²⁾	3,44x	—	3,02x	—	3,44x	—	3,02x	—
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,05	—	0,17	—	0,18	—	0,23	—
Bénéfice net ajusté par action – de base ²⁾	0,16	—	0,23	—	0,34	—	0,38	—
Bénéfice net ajusté par action – dilué ²⁾	0,15	—	0,23	—	0,34	—	0,38	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – de base	0,26	—	0,29	—	0,50	—	0,51	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par action – dilués	0,26	—	0,28	—	0,50	—	0,51	—
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – de base ²⁾	0,22	—	0,22	—	0,44	—	0,42	—
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués ²⁾	0,21	—	0,21	—	0,44	—	0,42	—
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	44 901	57,8 %	38 392	54,3 %	91 031	58,4 %	73 413	54,4 %
Radio	32 734	42,2 %	32 311	45,7 %	64 740	41,6 %	61 541	45,6 %
Produits	77 635	100,0 %	70 703	100,0 %	155 771	100,0 %	134 954	100,0 %
Produits par région								
Canada	47 236	60,9 %	46 659	66,0 %	93 894	60,2 %	87 997	65,2 %
États-Unis	18 360	23,6 %	10 853	15,3 %	37 463	24,1 %	20 670	15,3 %
Autres pays	12 039	15,5 %	13 191	18,7 %	24 414	15,7 %	26 287	19,5 %
Produits	77 635	100,0 %	70 703	100,0 %	155 771	100,0 %	134 954	100,0 %

Notes :

- 1) Les intérêts payés au T2 2023 ont été de 5,9 millions de dollars (3,2 millions de dollars au T2 2022) et de 10,2 millions de dollars pour le cumul 2023 (7,1 millions de dollars pour le cumul 2022).
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.
- 3) Les chiffres comparatifs de 2022 ont été révisés de manière à ajuster certains contrats qui avaient été comptabilisés au montant brut, mais qui auraient dû être comptabilisés au montant net. Cette révision a donné lieu à une diminution des produits et des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises, faisant passer les montants auparavant comptabilisés de 71,4 millions de dollars et de 47,3 millions de dollars aux montants révisés de 70,7 millions de dollars et de 46,6 millions de dollars, respectivement. Pour le cumul 2022, les produits et les charges d'exploitation ont été ramenés de 136,2 millions de dollars à 135,0 millions de dollars et de 90,2 millions de dollars à 89,0 millions de dollars, respectivement.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

La société utilise des mesures et des ratios non conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance et sa situation financière d'une période à l'autre. La société estime qu'il s'agit de mesures supplémentaires importantes qui éliminent les éléments ayant moins d'incidence sur la performance de ses activités principales et pouvant potentiellement fausser l'analyse des tendances de sa performance et de sa situation financière. Elle utilise également des mesures non conformes aux IFRS pour faciliter la comparaison des performances financières d'une période à l'autre, pour préparer les budgets et les prévisions annuels et pour déterminer les composantes de la rémunération de la direction. La société estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS s'ajoutent aux mesures financières préparées conformément aux IFRS pour permettre aux investisseurs d'évaluer les résultats de la société, sa performance sous-jacente et ses perspectives d'avenir d'une manière similaire à celle de la direction.

Les mesures financières non conformes aux IFRS présentées ci-après ne sont pas des mesures du bénéfice ni des flux de trésorerie reconnues par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et elles n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Les investisseurs sont priés de noter que les mesures financières non conformes aux IFRS ne doivent pas être interprétées comme des substituts du bénéfice net établi selon les IFRS en tant qu'indicateurs de notre rendement, ni des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation en tant que mesures de la trésorerie ou des flux de trésorerie.

BAIIA ajusté

La société estime que le BAIIA ajusté fournit aux investisseurs des informations utiles, car il s'agit d'une mesure courante dans le secteur et qu'il s'agit également d'une mesure clé de la performance financière de la société, sans la variation causée par les incidences des éléments détaillés ci-dessous, car il fournit une indication de la capacité de la société à saisir les occasions de croissance de manière rentable, à financer ses activités courantes et à servir sa dette à long terme. Il s'entend du bénéfice avant les charges financières nettes (les produits financiers nets), les impôts, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la rémunération fondée sur des actions, la charge liée aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, les coûts d'acquisition, les charges de restructuration et autres frais divers, de même que la variation de la juste valeur des placements. La société estime que le BAIIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Marge du BAIIA ajusté

La marge du BAIIA ajusté est un ratio non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour analyser la rentabilité de la société et faciliter la comparaison entre les périodes. Elle correspond au BAIIA ajusté d'une période donnée, divisé par les produits de cette période. La société estime que la marge du BAIIA ajusté est une mesure importante pour l'analyse de sa rentabilité, abstraction faite des décisions relatives au financement, des éléments hors trésorerie et des stratégies fiscales. La société présente également ce ratio non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celui-ci est couramment utilisé par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponibles ajustés sont une mesure non conforme aux IFRS qu'utilise la direction pour évaluer la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des sorties de trésorerie qui soutiennent les activités de la société. Il s'agit d'une mesure utile qui démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises, verser des dividendes et réduire la dette. En outre, la direction y a recours pour indiquer la solidité financière et la liquidité de la société. Elle s'entend du montant net des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, diminué des dépenses d'investissement, des intérêts payés, du remboursement d'obligations locatives, de la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation ainsi que des pertes ou profits non réalisés sur change, abstraction faite des coûts d'acquisition, des frais juridiques et des charges de restructuration et autres charges. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Flux de trésorerie disponibles ajustés par action

Les flux de trésorerie disponibles ajustés par action s'entendent des flux de trésorerie disponibles ajustés d'une période donnée, divisés par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution. La direction a recours à cette mesure parce qu'elle constitue un indicateur de la solidité financière et de la liquidité par action de la société et qu'elle facilite la comparaison entre les périodes de présentation de l'information financière.

Bénéfice net ajusté

Le bénéfice net ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par la direction comme autre mesure de la rentabilité de la société, puisqu'il fournit des indicateurs de la performance utiles. La société estime que le bénéfice net ajusté est utile aux investisseurs, car il permet de repérer les tendances sous-jacentes des activités de la société qui pourraient autrement être masquées par certaines radiations, charges, produits ou recouvrements qui peuvent varier d'une période à l'autre. La société estime que le bénéfice net ajusté est une mesure importante, car elle montre des résultats stables, ce qui permet aux utilisateurs des états financiers de mieux évaluer la trajectoire de rentabilité de l'entreprise. Il est obtenu en retranchant du bénéfice net les profits ou pertes non réalisés sur les instruments financiers dérivés, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, des profits ou pertes liés à la variation de la juste valeur des placements, de la rémunération fondée sur des actions, des charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, des coûts d'acquisition, des frais juridiques, des charges de restructuration et autres charges, ni de l'incidence fiscale de ces ajustements. Voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* du présent rapport de gestion pour un rapprochement de cette mesure avec la mesure financière conforme aux IFRS la plus facilement comparable.

Bénéfice net ajusté par action

Le bénéfice net ajusté est un ratio non conforme aux IFRS utilisée par la direction pour évaluer la performance financière par action et pour faciliter la comparaison entre les périodes. Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté d'une période donnée, divisé par le nombre moyen pondéré d'actions après dilution.

BAIIA ajusté DDM

Le BAIIA ajusté des douze derniers mois (DDM) est une mesure non conforme aux IFRS qui représente le BAIIA ajusté d'un trimestre donné, additionné du BAIIA ajusté des trois trimestres précédant immédiatement ce trimestre de référence. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté DDM est une mesure utile de la performance financière de la société pour les douze derniers mois.

BAIIA ajusté pro forma

Le BAIIA ajusté pro forma est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond au BAIIA ajusté DDM, compte tenu du BAIIA ajusté des acquisitions réalisées pour les mois précédant ces acquisitions, du montant estimé des synergies sur le plan des produits et des économies de coûts découlant de ces acquisitions, de même que de la valeur des notes de crédit accordées à certains clients par suite de la pandémie de COVID-19. Pour le cumul 2023, les synergies découlent de l'acquisition d'InStore Audio Network. Pour l'exercice 2022, les synergies découlent de l'acquisition d'InStore Audio Network et de Calm Radio. Pour l'exercice 2022, le BAIIA ajusté pro forma comprend un ajustement pour tenir compte de crédits alloués à divers clients en raison de fermetures obligatoires de magasins exigées par les gouvernements en raison de la pandémie. La direction de la société est d'avis que le BAIIA ajusté pro forma offre aux investisseurs un indicateur financier utile pour l'appréciation et l'évaluation de la performance financière de la société entre les périodes, en tenant compte de l'incidence des acquisitions, en présumant que celles-ci sont survenues à l'ouverture de l'exercice, de même que de l'incidence de certains événements autrement non récurrents. La société présente également cette mesure non conforme aux IFRS puisqu'elle est d'avis que celle-ci est couramment utilisée par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées en tant que mesure de la performance financière.

Les ajustements pour arriver au BAIIA pro forma ajusté sont basés sur des estimations et des hypothèses faites par nous qui sont intrinsèquement incertaines, bien que nous les considérons comme raisonnables, et soumis à des incertitudes et à des éventualités commerciales, économiques et concurrentielles importantes, qui sont toutes difficiles à prévoir et dont beaucoup sont indépendantes de notre volonté. Le BAIIA ajusté des acquisitions pour les mois précédant ces acquisitions est basé sur les livres et les registres internes dont dispose la direction et a été déterminé conformément à la définition utilisée par la société. Les montants excluent certaines charges non récurrentes qui ont été ou seront engagées dans le cadre de ces acquisitions, y compris les honoraires nécessaires pour réaliser les acquisitions. Les synergies et l'ajustement pour tenir compte de crédits alloués reposent sur certaines estimations et hypothèses et ne doivent pas être considérés comme une représentation par la société ou toute autre personne que la société atteindra ces résultats. Le BAIIA pro forma ajusté est présenté à titre d'information uniquement et ne prétend pas représenter les résultats de la société si les acquisitions avaient été effectuées par la société à l'ouverture de la période présentée. Cette mesure n'est pas non plus destinée à projeter les résultats pour toute date ou période future. Par conséquent, le lecteur doit faire preuve de prudence dans l'interprétation de cette mesure financière et ne doit pas s'y fier indûment.

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non conforme aux IFRS qui correspond aux facilités de crédit, y compris leur partie courante, et à la dette subordonnée de la société, diminuées de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la société. La direction s'en sert pour surveiller le montant de la dette à une date donnée, compte tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et en tant qu'indicateur de la situation financière globale de la société.

Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma

Le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est un ratio non conforme aux IFRS qui correspond à la dette nette, divisée par le BAIIA ajusté pro forma. La société estime que le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma est une mesure importante pour analyser sa capacité à rembourser sa dette sur une base annualisée, compte tenu du BAIIA ajusté annualisé et des synergies découlant des acquisitions effectuées au cours des 12 derniers mois.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul 2023	Cumul 2022
Bénéfice net	3 331	12 075	12 728	16 275
Charges financières (produits financiers), montant net	11 906	(364)	15 881	4 889
Variation de la juste valeur des placements	(247)	(13)	(368)	(13)
Impôts	611	2 874	3 750	4 707
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 876	2 446	5 547	4 970
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 066	1 298	2 189	2 594
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 822	4 927	9 594	10 554
Rémunération fondée sur des actions	164	196	301	360
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	427	1 300	27	3 390
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	848	3 468	2 016
BAIIA ajusté	27 031	25 587	53 117	49 742
Marge du BAIIA ajusté	34,8 %	36,2 %	34,1 %	36,9 %
Bénéfice net	3 331	12 075	12 728	16 275
<i>Ajustements :</i>				
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	2 996	(1 517)	2 451	(999)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 822	4 927	9 594	10 554
Variation de la juste valeur des placements	(247)	(13)	(368)	(13)
Rémunération fondée sur des actions	164	196	301	360
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	427	1 300	27	3 390
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	848	3 468	2 016
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 743)	(1 493)	(4 131)	(4 022)
Bénéfice net ajusté	10 825	16 323	24 070	27 561
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	70 008	71 978	70 122	72 169
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,15	0,23	0,34	0,38

	30 septembre 2022	30 septembre 2021	31 mars 2022
(en milliers de dollars canadiens)			
BAIIA ajusté DDM	102 644	107 373	99 269
Synergies et BAIIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	7 450	1 428	16 000
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	–	2 492	1 535
BAIIA ajusté pro forma	110 094	111 293	116 804

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

	3 mois		6 mois	
	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2022	30 sept. 2021
(en milliers de dollars canadiens)	T2 2023	T2 2022	Cumul 2023	Cumul 2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	18 446	20 437	34 792	36 774
<i>Ajouter/déduire :</i>				
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 099)	(2 360)	(3 250)	(4 437)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(89)	(305)	(366)	(503)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 165)	(2 050)	(2 729)	(4 203)
Intérêts payés	(5 916)	(3 234)	(10 168)	(7 125)
Remboursement d'obligations locatives	(1 280)	(1 526)	(2 337)	(2 611)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	3 727	2 323	11 183	9 128
Perte non réalisée sur change	1 310	1 229	75	1 330
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)	2 075	848	3 468	2 016
Flux de trésorerie disponibles ajustés	15 009	15 362	30 668	30 369
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	70 008	71 978	70 122	72 169
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués	0,21	0,21	0,44	0,42

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2022	30 septembre 2021	31 mars 2022
Facilités de crédit	368 422	313 172	358 203
Dette subordonnée	25 492	31 791	25 442
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(15 411)	(8 475)	(14 563)
Dette nette	378 503	336 488	369 082
Ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma	3,44	3,02	3,16

RÉSULTATS FINANCIERS DES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2022 ET 2021

PERFORMANCE CONSOLIDÉE

Produits

Les produits se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		Variation (en %)	6 mois		Variation (en %)
	T2 2023	T2 2022		Cumul 2023	Cumul 2022	
Produits par région						
Canada	47 236	46 659	1,2	93 894	87 997	6,7
États-Unis	18 360	10 853	69,2	37 463	20 670	81,2
Autres pays	12 039	13 191	(8,7)	24 414	26 287	(7,1)
Produits	77 635	70 703	9,8	155 771	134 954	15,4

Échelle mondiale

Les produits du deuxième trimestre de 2023 ont progressé de 6,9 millions de dollars, ou 9,8 %, pour atteindre 77,6 millions de dollars, en comparaison de 70,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Les produits du cumul 2023 ont progressé de 20,8 millions de dollars, ou 15,4 %, pour atteindre 155,8 millions de dollars, en comparaison de 135,0 millions de dollars pour le cumul 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network, par la hausse des produits provenant des abonnements et par l'augmentation des produits du secteur Radio découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour à des activités commerciales normales.

Canada

Les produits générés au Canada ont augmenté de 0,6 million de dollars, ou 1,2 %, passant de 46,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 à 47,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits du secteur Radio découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour à des activités commerciales normales.

Pour le cumul 2023, les produits générés au Canada se sont accrus de 5,9 millions de dollars, ou 6,7 %, pour atteindre 93,9 millions de dollars, par rapport à 88,0 millions de dollars pour le cumul 2022. Cette augmentation s'explique essentiellement par la hausse des produits du secteur Radio découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour à des activités commerciales normales de même que par l'augmentation des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique.

États-Unis

Les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 7,5 millions de dollars, ou 69,2 %, pour atteindre 18,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 10,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Cette augmentation s'explique surtout par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Pour le cumul 2023, les produits générés aux États-Unis ont augmenté de 16,8 millions de dollars, ou 81,2 %, pour atteindre 37,5 millions de dollars, contre 20,7 millions de dollars pour le cumul 2022. Cette augmentation s'explique surtout par l'acquisition d'InStore Audio Network et par l'augmentation des produits provenant des abonnements.

Autres pays

Les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 12,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, en baisse de 1,2 million de dollars, ou 8,7 %, comparativement à ceux de 13,2 millions de dollars inscrits au deuxième trimestre de 2022. Cette diminution s'explique en grande partie par la baisse des produits provenant des chaînes audio et par l'incidence négative des taux de change.

Pour le cumul 2023, les produits générés dans les autres pays se sont chiffrés à 24,4 millions de dollars, en baisse de 1,9 million de dollars, ou 7,1 %, comparativement à ceux de 26,3 millions de dollars inscrits pour le cumul 2022. Cette diminution s'explique en grande partie par la baisse des produits provenant des chaînes audio et par la diminution des produits provenant du service commercial en magasin.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont augmenté de 4,6 millions de dollars, ou 9,8 %, passant de 46,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 à 51,2 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023. L'augmentation est surtout attribuable à l'accroissement des charges variables découlant de la croissance des produits.

Pour le cumul 2023, les charges d'exploitation ont augmenté de 14,0 millions de dollars, ou 15,8 %, passant de 89,0 millions de dollars pour le cumul 2022 à 103,0 millions de dollars. L'augmentation est attribuable à des coûts d'exploitation plus élevés et à la Subvention salariale d'urgence du Canada (la « SSUC ») comptabilisée à la période comparative (nulle pour le cumul 2023 et 4,0 millions de dollars pour le cumul 2022).

BAlIA ajusté¹⁾

Le BAlIA ajusté s'est chiffré à 27,0 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, contre 25,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022, soit une hausse de 1,4 million de dollars, ou 5,6 %. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 34,8 %, contre 36,2 % au deuxième trimestre de 2022. Pour le cumul 2023, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 53,1 millions de dollars, contre 49,7 millions de dollars pour le cumul 2022, soit une hausse de 3,4 millions de dollars, ou 6,8 %. La marge du BAlIA ajusté s'est établie à 34,1 %, contre 36,9 % pour le cumul 2022. Ces hausses du BAlIA ajusté sont attribuables à l'acquisition d'InStore Audio Network, contrebalancée en partie par la SSUC enregistrée pour la période comparative. Le repli de la marge du BAlIA ajusté pour les deux périodes s'explique par la SSUC enregistrée pour la période comparative.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et radiations

Au deuxième trimestre de 2023, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont augmenté de 0,1 million de dollars, ou 1,1 %, pour se chiffrer à 8,8 millions de dollars, contre 8,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation traduit en grande partie l'amortissement accru des immobilisations corporelles, contrebalancé en grande partie par la baisse des immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent puisque certaines immobilisations incorporelles sont entièrement amorties.

Pour le cumul 2023, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles et les radiations ont diminué de 0,8 million de dollars, ou 4,3 %, pour se chiffrer à 17,3 millions de dollars, contre 18,1 millions de dollars pour le cumul 2022. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des immobilisations incorporelles devant être amorties par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent puisque certaines immobilisations incorporelles sont entièrement amorties.

Charges financières (produits financiers), montant net

Le montant net des charges financières (produits financiers) est passé de produits de 0,4 million de dollars au deuxième trimestre de 2022 à des charges de 11,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023. Pour le cumul 2023, le montant net des charges financières a augmenté de 11,0 millions de dollars, ou 224,8 %, pour atteindre 15,9 millions de dollars, contre 4,9 millions de dollars pour le cumul 2022. Ces variations sont essentiellement attribuables à un profit lié à la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles pour la période comparative, à une perte liée à la juste valeur des instruments dérivés et à la hausse des charges d'intérêts.

Variation de la juste valeur des placements

Pour le deuxième trimestre de 2023 et le cumul 2023, la société a enregistré un profit respectif de 0,2 million de dollars et de 0,4 million de dollars sur la juste valeur des placements en raison de la conversion en dollars canadiens d'un placement libellé en dollars américains. Il n'y a eu aucun profit ou perte lié à la juste valeur des placements pour le deuxième trimestre de 2022 et le cumul 2022.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges (produits)

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2023	T2 2022	Variation (en %)	Cumul 2023	Cumul 2022	Variation (en %)
Acquisition	47	199	(1 085,7)	214	213	0,5
Frais juridiques	391	85	30,9	512	1 076	(52,4)
Charges de restructuration et autres charges	1 637	564	658,3	2 742	727	277,2
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	848	105,1	3 468	2 016	72,0

Les charges de restructuration et autres charges se sont accrues pour le deuxième trimestre de 2023 et le cumul 2023, ce qui s'explique en majeure partie par l'augmentation des indemnités de départ découlant d'un plan de restructuration mis en œuvre par certaines entités à l'étranger.

Impôts

La charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est établie à 0,6 million de dollars pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 2,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2022. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,8 % pour le deuxième trimestre de 2023, en comparaison de 19,2 % pour le deuxième trimestre de 2022. Pour le cumul 2023, la charge d'impôt comptabilisée dans le résultat global s'est fixée à 3,8 millions de dollars, contre 4,7 millions de dollars pour le cumul 2022. Le taux d'impôt effectif s'est établi à 22,8 % pour le cumul 2023, par rapport à 22,4 % pour le cumul 2022. Ces variations du taux d'impôt effectif s'expliquent d'abord et avant tout par la variation des différences permanentes.

Bénéfice net et bénéfice net par action

Un bénéfice net de 3,3 millions de dollars (0,05 \$ par action) a été inscrit au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 12,1 millions de dollars (0,17 \$ par action) au deuxième trimestre de 2022. Cette baisse s'explique d'abord et avant tout par le profit lié à la juste valeur des contreparties conditionnelles enregistré à la période comparative et par la perte liée à la juste valeur des instruments financiers dérivés, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la charge d'impôt.

Pour le cumul 2023, un bénéfice net de 12,7 millions de dollars (0,18 \$ par action) a été inscrit, comparativement à 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action) pour le cumul 2022. La diminution est essentiellement attribuable au profit lié à la juste valeur des contreparties conditionnelles enregistré à la période comparative et à la perte liée à la juste valeur des instruments financiers dérivés, facteurs compensés en partie par le profit sur les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une baisse du cours de l'action et par l'augmentation des résultats d'exploitation.

Bénéfice net ajusté¹⁾ et bénéfice net ajusté par action¹⁾

Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 10,8 millions de dollars (0,15 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 16,3 millions de dollars (0,23 \$ par action) pour le deuxième trimestre de 2022. La baisse s'explique surtout par le profit lié à la juste valeur des contreparties conditionnelles enregistré à la période comparative et par l'augmentation de la charge d'intérêts, facteurs compensés en partie par la progression des résultats d'exploitation.

Pour le cumul 2023, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 24,1 millions de dollars (0,34 \$ par action), comparativement à 27,6 millions de dollars (0,38 \$ par action) pour le cumul 2022. La baisse s'explique surtout par le profit lié à la juste valeur des contreparties conditionnelles enregistré à la période comparative, contré en partie par la progression des résultats d'exploitation.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

RENDEMENT DES SECTEURS D'ACTIVITÉ

DIFFUSION ET MUSIQUE POUR ENTREPRISES

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2023	T2 2022	Variation (en %)	Cumul 2023	Cumul 2022	Variation (en %)
Produits	44 901	38 392	17,0	91 031	73 413	24,0
Charges d'exploitation	27 956	23 859	17,2	57 320	44 218	29,6
BAIIA ajusté¹⁾	16 945	14 533	16,6	33 711	29 195	15,5
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	37,7 %	37,9 %	(0,3)	37,0 %	39,8 %	(6,9)

Produits

Au deuxième trimestre de 2023, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 6,5 millions de dollars, ou 17,0 %, passant de 38,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 à 44,9 millions de dollars. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Pour le cumul 2023, les produits du secteur Diffusion et musique pour entreprises ont augmenté de 17,6 millions de dollars, ou 24,0 %, passant de 73,4 millions de dollars pour le cumul 2022 à 91,0 millions de dollars. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'acquisition d'InStore Audio Network et par l'accroissement des produits provenant des abonnements.

BAIIA ajusté¹⁾

Au deuxième trimestre de 2023, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 2,4 millions de dollars, ou 16,6 %, pour s'établir à 16,9 millions de dollars, comparativement à 14,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. L'augmentation s'explique en grande partie par l'acquisition d'InStore Audio Network.

Pour le cumul 2023, le BAIIA ajusté du secteur Diffusion et musique pour entreprises a augmenté de 4,5 millions de dollars, ou 15,5 %, pour s'établir à 33,7 millions de dollars, comparativement à 29,2 millions de dollars pour le cumul 2022. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'InStore Audio Network, contrebalancée en partie par la SSUC enregistrée pour le cumul 2022.

RADIO

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2023	T2 2022	Variation (en %)	Cumul 2023	Cumul 2022	Variation (en %)
Produits	32 734	32 311	1,3	64 740	61 541	5,2
Charges d'exploitation	21 405	19 778	8,2	42 799	38 183	12,1
BAIIA ajusté¹⁾	11 329	12 533	(2,0)	21 941	23 358	(6,1)
Marge du BAIIA ajusté¹⁾	34,6 %	38,8 %	(10,8)	33,9 %	38,0 %	(10,7)

Produits

Les produits du secteur Radio proviennent de la vente de temps d'antenne publicitaire, soumis aux fluctuations saisonnières de l'industrie canadienne de la radio. Par conséquent, les résultats du premier et du troisième trimestres ont tendance à être les plus élevés et ceux du deuxième et du quatrième trimestres, les plus faibles au cours d'un exercice.

Au deuxième trimestre de 2023, les produits du secteur Radio ont augmenté de 0,4 million de dollars, ou 1,3 %, passant de 32,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022 à 32,7 millions de dollars. Pour le cumul 2023, les produits du secteur Radio ont augmenté de 3,2 millions de dollars, ou 5,2 %, passant de 61,5 millions de dollars pour le cumul 2022 à 64,7 millions de dollars. Ces hausses sont principalement attribuables à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et au retour à des activités commerciales normales.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

BAIIA ajusté¹⁾

Au deuxième trimestre de 2023, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 1,2 million de dollars, ou 2,0 %, pour s'établir à 11,3 millions de dollars, comparativement à 12,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. La diminution du BAIIA ajusté est surtout attribuable à la baisse de la marge brute découlant de la proportion plus élevée de produits tirés du contenu numérique de même qu'à la SSUC enregistrée au deuxième trimestre de 2022.

Pour le cumul 2023, le BAIIA ajusté du secteur Radio a diminué de 1,4 million de dollars, ou 6,1 %, pour s'établir à 21,9 millions de dollars, comparativement à 23,3 millions de dollars pour le cumul 2022. La diminution du BAIIA ajusté est surtout attribuable à la SSUC enregistrée pour la période comparative, contrebalancée en partie par la hausse des produits découlant de l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19 et du retour aux activités commerciales normales.

SIÈGE SOCIAL

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois			6 mois		
	T2 2023	T2 2022	Variation (en %)	Cumul 2023	Cumul 2022	Variation (en %)
Charges d'exploitation	1 834	2 975	(38,4)	2 863	6 561	(56,4)
Ajustements :						
Rémunération fondée sur des actions	(164)	(196)	(16,3)	(301)	(360)	(16,4)
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	(427)	(1 300)	(67,2)	(27)	(3 390)	(99,2)
BAIIA ajusté¹⁾	(1 243)	(1 479)	(16,0)	(2 535)	(2 811)	(9,8)

BAIIA ajusté¹⁾

Le BAIIA ajusté du secteur Siège social reflète les charges d'exploitation du siège social, moins la rémunération fondée sur des actions et les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées. La diminution des charges d'exploitation pour le deuxième trimestre de 2023 et le cumul 2023 est attribuable au profit sur les charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées du fait d'une baisse du cours de l'action.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Résultats trimestriels

Les produits ont fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 72,0 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021 à 77,6 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2023. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2021 s'explique par le caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation au premier trimestre de 2022 est attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19. L'augmentation au deuxième trimestre de 2022 est attribuable à l'assouplissement graduel des restrictions liées à la COVID-19, à la hausse des ventes de services d'installation et de matériel liées à l'affichage numérique et à l'acquisition de Calm Radio. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 traduit en grande partie le caractère saisonnier normal des activités et la hausse des produits tirés des frais d'abonnement. La diminution au quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable au caractère saisonnier normal des activités, contrebalancé en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network. La hausse enregistrée au premier trimestre de 2023 et la baisse enregistrée au deuxième trimestre de 2023 traduisent d'abord et avant tout le caractère saisonnier normal des activités.

Le BAIIA ajusté¹⁾ a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 34,0 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021 à 27,0 millions de dollars au deuxième trimestre de l'exercice 2023. La diminution au quatrième trimestre de 2021 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un règlement intervenu avec la SOCAN (il y a lieu de se reporter à la page 23) au troisième trimestre de 2021, facteurs contrebalancés en partie par le versement d'une prime spéciale aux employés au troisième trimestre de 2021. L'augmentation au premier trimestre de 2022 est attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à un changement dans la combinaison de produits, facteurs contrebalancés en partie par la hausse des coûts d'exploitation. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2022 découle de la hausse des résultats d'exploitation, en partie contrebalancée par la réduction de la SSUC. L'augmentation enregistrée au troisième trimestre de 2022 s'explique d'abord et avant tout par le caractère saisonnier normal des activités. La diminution du quatrième trimestre de 2022 est principalement attribuable au caractère saisonnier normal des activités et à la baisse de la SSUC, facteurs contrebalancés en partie par l'acquisition d'InStore Audio Network. La hausse enregistrée au premier trimestre de 2023 s'explique essentiellement par le caractère saisonnier normal des activités. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2023 est surtout attribuable à la diminution des coûts d'exploitation.

Le bénéfice net (la perte nette) a fluctué au cours des huit derniers trimestres, passant de 14,1 millions de dollars au troisième trimestre de l'exercice 2021 à 3,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023. Au quatrième trimestre de 2021, la baisse est attribuable à la diminution des résultats d'exploitation, facteur contrebalancé en partie par l'augmentation des profits liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Au premier trimestre de 2022, la diminution est attribuable à une variation négative de la juste valeur des instruments financiers dérivés évalués à la valeur du marché et à une baisse du profit de change, facteurs contrebalancés en partie par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et la diminution des coûts d'acquisition et de restructuration. L'augmentation enregistrée au deuxième trimestre de 2022 traduit la variation positive de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle, la variation positive de la juste valeur des instruments financiers dérivés et la hausse des résultats d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par la comptabilisation d'une perte de change. Au troisième trimestre de 2022, la hausse s'explique en grande partie l'augmentation des résultats d'exploitation, contrebalancée par la baisse du profit lié à la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. La diminution enregistrée au quatrième trimestre de 2022 s'explique essentiellement par la baisse des résultats d'exploitation en raison du caractère saisonnier normal des activités et par l'augmentation des charges de restructuration et autres charges, facteurs contrebalancés en partie par la diminution de la charge d'impôt. La hausse du premier trimestre de 2023 s'explique en grande partie par l'augmentation des résultats d'exploitation et le fléchissement des charges de restructuration et autres charges, facteurs contrebalancés en partie par la hausse de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle. La baisse enregistrée au deuxième trimestre de 2023 est essentiellement attribuable à la perte liée à la juste valeur des instruments financiers dérivés, par une perte de change et par l'augmentation des charges d'intérêts, facteurs contrebalancés par la baisse de la charge d'impôt.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par action)	3 mois							
	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021 Révisés ²⁾	30 sept. 2021 Révisés ²⁾	30 juin 2021 Révisés ²⁾	31 mars 2021 Révisés ²⁾	31 déc. 2020 Révisés ²⁾
	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021
Produits par secteur								
Diffusion et musique pour entreprises	44 901	46 130	45 584	40 085	38 392	35 021	35 780	39 623
Radio	32 734	32 006	27 060	34 943	32 311	29 230	23 960	32 379
Total des produits	77 635	78 136	72 644	75 028	70 703	64 251	59 740	72 002
Produits par région								
Canada	47 236	46 658	40 456	49 286	46 659	41 338	35 594	47 368
États-Unis	18 360	19 103	19 145	12 588	10 853	9 817	10 366	10 130
Autres pays	12 039	12 375	13 043	13 154	13 191	13 096	13 780	14 504
Total des produits	77 635	78 136	72 644	75 028	70 703	64 251	59 740	72 002
BAIIA ajusté¹⁾	27 031	26 086	21 023	28 504	25 587	24 155	23 638	33 993
BAIIA ajusté DDM¹⁾	102 644	101 200	99 269	101 884	107 373	112 942	114 268	118 847
Bénéfice net	3 331	9 397	4 466	12 546	12 075	4 200	12 077	14 118
Bénéfice net par action – de base et dilué	0,05	0,13	0,06	0,18	0,17	0,06	0,17	0,19
Bénéfice net ajusté¹⁾	10 825	13 245	11 780	17 048	16 323	11 238	11 981	21 054
Bénéfice net ajusté par action – de base ¹⁾	0,16	0,19	0,17	0,24	0,23	0,16	0,17	0,29
Bénéfice net ajusté par action – dilué ¹⁾	0,15	0,19	0,17	0,24	0,23	0,16	0,16	0,29
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	18 446	16 346	22 127	24 762	20 437	16 337	24 514	16 333
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	15 009	15 659	11 833	14 731	15 362	15 007	13 808	19 645
Dividende trimestriel	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075	0,075

Notes :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.
- 2) Les chiffres comparatifs des trois premiers trimestres de l'exercice 2022 et de l'exercice 2021 ont été révisés de manière à ajuster certains contrats qui avaient été comptabilisés au montant brut, mais qui auraient dû être comptabilisés au montant net. Cette révision a donné lieu à une diminution des produits et des charges d'exploitation du secteur Diffusion et musique pour entreprises. Les revenus ont été révisés de 41,1 millions de dollars à 40,1 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2022, de 39,1 millions de dollars à 38,4 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2022, de 35,6 millions de dollars à 35,0 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2022, de 36,4 millions de dollars à 35,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021 et de 40,2 millions de dollars à 39,6 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2021.

Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté pro forma, le BAIIA ajusté DDM, la marge du BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté par action, les flux de trésorerie disponibles ajustés, les flux de trésorerie disponibles ajustés par action, la dette nette et le ratio dette nette/BAIIA ajusté pro forma constituent des mesures non conformes aux IFRS que la société utilise pour évaluer sa performance financière. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6.

Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bénéfice net avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté, le BAIIA ajusté DDM et le BAIIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020
	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021
Bénéfice net	3 331	9 397	4 466	12 546	12 075	4 200	12 077	14 118
Charges financières (produits financiers), montant net	11 906	3 975	(769)	1 999	(364)	5 253	(7 284)	(1 290)
Variation de la juste valeur des placements	(247)	(121)	12	3	(13)	—	—	2 434
Impôts	611	3 139	191	4 115	2 874	1 833	4 047	4 900
Amortissement et radiation d'immobilisations corporelles	2 876	2 671	3 862	2 237	2 446	2 524	3 082	2 894
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation	1 066	1 123	1 201	1 281	1 298	1 296	1 436	1 399
Amortissement d'immobilisations incorporelles	4 822	4 772	4 176	4 669	4 927	5 627	5 303	5 478
Rémunération fondée sur des actions	164	137	222	216	196	164	235	231
Charges (produits) lié(e)s aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	427	(400)	1 750	659	1 300	2 090	2 028	1 780
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	1 393	5 912	779	848	1 168	2 714	2 049
BAIIA ajusté	27 031	26 086	21 023	28 504	25 587	24 155	23 638	33 993
Marge du BAIIA ajusté	34,8 %	33,4 %	28,9 %	38,0 %	36,2 %	37,6 %	39,6 %	47,2 %
Bénéfice net	3 331	9 397	4 466	12 546	12 075	4 200	12 077	14 118
<i>Ajustements :</i>								
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur les instruments financiers dérivés	2 996	(545)	(2 150)	(248)	(1 517)	518	(10 498)	(3 017)
Amortissement des immobilisations incorporelles	4 822	4 772	4 176	4 669	4 927	5 627	5 303	5 478
Variation de la juste valeur des placements	(247)	(121)	12	3	(13)	—	—	2 434
Rémunération fondée sur des actions	164	137	222	216	196	164	235	231
Charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées	427	(400)	1 750	659	1 300	2 090	2 028	1 780
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	1 393	5 912	779	848	1 168	2 714	2 049
Charge d'impôt liée à la variation de la juste valeur des placements, à la rémunération fondée sur des actions, aux charges liées aux unités d'actions attribuées en fonction de la performance et aux unités d'actions différées, à l'amortissement des immobilisations incorporelles, aux pertes liées (profits liés) à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés ainsi qu'aux coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	(2 743)	(1 388)	(2 608)	(1 576)	(1 493)	(2 529)	122	(2 019)
Bénéfice net ajusté	10 825	13 245	11 780	17 048	16 323	11 238	11 981	21 054
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	70 008	70 277	70 655	70 960	71 978	72 363	73 109	73 645
Bénéfice net ajusté par action – dilué	0,15	0,19	0,17	0,24	0,23	0,16	0,16	0,29

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020
	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021
BAlIA ajusté DDM	102 644	101 200	99 269	101 884	107 373	112 942	114 268	118 847
Synergies et BAlIA ajusté pour les mois précédant les acquisitions d'entreprises qui ne sont pas déjà prises en compte dans les résultats	7 450	11 900	16 000	19 500	1 428	842	190	1 043
Crédits liés à la COVID-19 alloués en raison de fermetures obligatoires de magasins	–	699	1 535	3 051	2 492	1 369	1 825	1 000
BAlIA ajusté pro forma	110 094	113 799	116 804	124 435	111 293	115 153	116 283	120 890

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020
	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	18 446	16 346	22 127	24 762	20 437	16 337	24 514	16 333
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 099)	(1 151)	(2 443)	(2 181)	(2 360)	(2 077)	(1 929)	(1 849)
Acquisition d'immobilisations incorporelles autres que les immobilisations incorporelles développées en interne	(89)	(277)	(355)	(276)	(305)	(198)	(194)	(649)
Entrées d'immobilisations incorporelles développées en interne	(1 165)	(1 564)	(593)	(2 058)	(2 050)	(2 153)	(1 367)	(1 838)
Intérêts payés	(5 916)	(4 252)	(3 391)	(3 868)	(3 234)	(3 891)	(5 142)	(6 312)
Remboursement d'obligations locatives	(1 280)	(1 057)	(1 074)	(1 130)	(1 526)	(1 085)	(1 099)	(1 255)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés à l'exploitation	3 727	7 456	(7 571)	(1 533)	2 323	6 805	(344)	15 858
Perte non réalisée (profit non réalisé) sur change	1 310	(1 235)	(779)	236	1 229	101	(3 345)	(2 692)
Coûts d'acquisition, frais juridiques, charges de restructuration et autres charges	2 075	1 393	5 912	779	848	1 168	2 714	2 049
Flux de trésorerie disponibles ajustés	15 009	15 659	11 833	14 731	15 362	15 007	13 808	19 645
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué	70 008	70 277	70 655	70 960	71 978	72 363	73 109	73 645
Flux de trésorerie disponibles ajustés par action – dilués	0,21	0,22	0,17	0,21	0,21	0,21	0,19	0,27

Le tableau suivant présente le calcul de la dette nette et du ratio dette nette/BAlIA ajusté pro forma :

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois							
	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022	31 déc. 2021	30 sept. 2021	30 juin 2021	31 mars 2021	31 déc. 2020
	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2022	Exercice 2021	Exercice 2021
Facilités de crédit	368 442	358 440	358 203	317 957	313 172	305 779	303 704	290 353
Dette subordonnée	25 492	25 467	25 442	25 416	31 791	31 766	31 741	39 715
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(15 411)	(13 816)	(14 563)	(11 266)	(8 475)	(6 416)	(9 040)	(9 827)
Partie du solde à payer sur l'acquisition d'InStore Audio Network payée le 5 janvier 2022	–	–	–	42 471	–	–	–	–
Dette nette	378 503	370 091	369 082	374 578	336 488	331 129	326 405	320 241
Ratio dette nette/BAlIA ajusté pro forma	3,44	3,25	3,16	3,01	3,02	2,88	2,81	2,65

SITUATION DE TRÉSORERIE ET RESSOURCES EN CAPITAL

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 30 SEPTEMBRE 2022 ET 2021

(en milliers de dollars canadiens)	3 mois		6 mois	
	T2 2023	T2 2022	Cumul 2023	Cumul 2022
Activités d'exploitation	18 446	20 437	34 792	36 774
Activités de financement	(9 593)	(10 905)	(23 159)	(25 442)
Activités d'investissement	(7 258)	(7 473)	(10 785)	(11 897)
Variation nette de la trésorerie	1 595	2 059	848	(595)
Trésorerie – à l'ouverture de la période	13 816	6 416	14 563	9 040
Trésorerie – à la clôture de la période	15 411	8 475	15 411	8 475
Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾	15 009	15 362	30 668	30 369

Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont établies à 18,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, par rapport à 20,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. La baisse s'explique en grande partie par l'augmentation de l'impôt payé, par l'augmentation de la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation et par l'augmentation des charges de restructuration et des autres charges, facteurs atténués par des résultats d'exploitation plus élevés.

Pour le cumul 2023, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont totalisé 34,8 millions de dollars, par rapport à 36,8 millions de dollars pour le cumul 2022. La baisse s'explique en grande partie par la hausse de l'impôt payé et par l'augmentation de la variation négative des éléments hors trésorerie liés à l'exploitation, facteurs atténués par les résultats d'exploitation plus élevés.

Activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 9,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 10,9 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. Pour le cumul 2023, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont chiffrées à 23,2 millions de dollars, comparativement à 25,4 millions de dollars pour le cumul 2022. Ces diminutions sont principalement attribuables à la baisse du nombre d'actions rachetées, contrebalancée en partie par l'augmentation des intérêts payés.

Activités d'investissement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 7,3 millions de dollars au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 7,5 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. La baisse découle surtout de l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans The Singing Machine au deuxième trimestre de 2022 ainsi qu'à une baisse des dépenses d'investissement, facteurs contrebalancés par le paiement du fonds de roulement net relié à l'acquisition d'InStore Audio Network.

Pour le cumul 2023, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont établies à 10,8 millions de dollars, comparativement à 11,9 millions de dollars pour le cumul 2022. La baisse découle surtout de l'acquisition d'une participation ne donnant pas le contrôle dans The Singing Machine au deuxième trimestre de 2022 et des dépenses d'investissement moins élevées, facteurs contrebalancés par le paiement du fonds de roulement net relié à l'acquisition d'InStore Audio Network.

Flux de trésorerie disponibles ajustés¹⁾

Les flux de trésorerie disponibles ajustés générés au deuxième trimestre de 2023 se sont élevés à 15,0 millions de dollars, comparativement à 15,4 millions de dollars au deuxième trimestre de 2022. La baisse traduit surtout l'augmentation des intérêts et de l'impôt payés, contrebalancée en partie par les résultats d'exploitation plus élevés et des dépenses d'investissement moins élevées.

Pour le cumul 2023, les flux de trésorerie disponibles ajustés générés se sont élevés à 30,7 millions de dollars, comparativement à 30,4 millions de dollars pour le cumul 2022. La hausse traduit la progression des résultats d'exploitation et la baisse des dépenses d'investissement, facteurs contrebalancés en partie par l'augmentation de l'impôt et des intérêts payés.

Note :

- 1) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit montre les principales variations de la situation financière consolidée de la société pour le semestre clos le 30 septembre 2022 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 sept. 2022	31 mars 2022	Variations	Principaux facteurs
Créances clients et autres débiteurs	67 408	66 666	742 ▲	Calendrier des paiements par les clients
Immobilisations incorporelles	72 786	76 230	(3 444) ▼	Amortissement des immobilisations incorporelles, contré en partie par les entrées attribuables aux immobilisations incorporelles développées en interne
Goodwill	355 867	354 304	1,563 ▲	Écarts de change
Créditeurs et charges à payer	58 618	67 016	(8 398) ▼	Calendrier des paiements aux fournisseurs et paiement du fonds de roulement net en lien avec l'acquisition d'InStore Audio Network
Autres passifs	56 081	60 997	(4 916) ▼	Paiements au titre des avantages tangibles exigés par le CRTC, contrebalancés en partie par la hausse de la juste valeur des contreparties conditionnelles
Facilités de crédit	368 422	358 203	10 219 ▲	Se reporter au graphique ci-après
Dette subordonnée	25 492	25 442	50 ▲	Amortissement des frais de financement différés

Ressources en capital

Nos principales ressources en capital sont nos entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de notre facilité renouvelable. Notre trésorerie est essentiellement affectée au remboursement de notre dette, au financement de nos acquisitions et de nos dépenses d'investissement, au paiement de dividendes, au rachat d'actions et au fonds de roulement. Nous sommes d'avis que les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation et les prélèvements aux termes de nos facilités de crédit actuelles suffiront pour satisfaire à nos besoins en liquidités pour un avenir prévisible.

Les facilités de crédit sont composées d'une facilité de crédit renouvelable de 375,0 millions de dollars et d'un emprunt à terme de 60,0 millions de dollars, tous deux arrivant à échéance en octobre 2026.

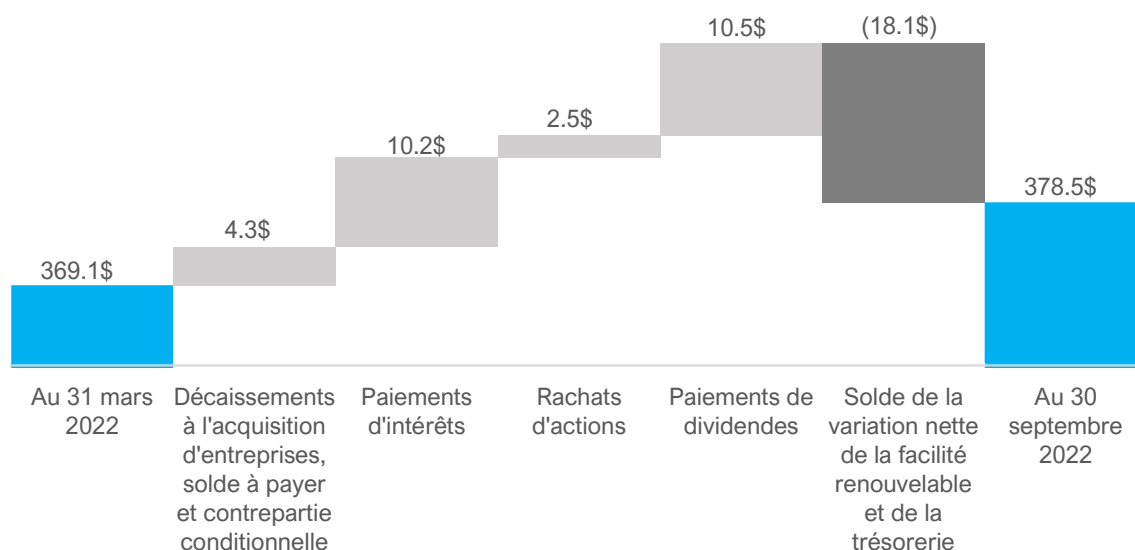
La société doit effectuer des remboursements de capital trimestriels consécutifs correspondant à 2,50 % de l'emprunt à terme initialement prélevé. Le solde restant sera exigible à la date d'échéance, soit le 25 octobre 2026.

Les facilités de crédit portent intérêt a) au taux préférentiel de la banque, ou au taux de base des États-Unis si les emprunts sont libellés en dollars américains, majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou b) au taux des acceptations bancaires majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, ou c) au TIOL majoré de la marge applicable fondée sur une clause financière restrictive, au gré de la société. De plus, la société doit payer des commissions d'attente de 0,25 % à 0,48 % fondées sur une clause financière restrictive.

Au 30 septembre 2022, la société disposait de 15,4 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie, d'une dette subordonnée de 25,5 millions de dollars ainsi que de facilités de crédit de 368,4 millions de dollars, dont une tranche d'environ 64,8 millions de dollars était disponible.

Le tableau qui suit résume l'incidence sur la dette nette qui s'est produite au cours du semestre clos le 30 septembre 2022 :

Variation de la dette nette⁽¹⁾⁽²⁾



Notes :

- 1) En millions de dollars canadiens.
- 2) Mesure non conforme aux IFRS qui n'est pas une mesure financière normalisée. Notre méthode de calcul de ces mesures financières pourrait différer de celles d'autres émetteurs et, par conséquent, notre définition de ces mesures pourrait ne pas être comparable à celle présentée par d'autres émetteurs. Voir la rubrique *Renseignements supplémentaires sur les mesures non conformes aux IFRS* à la page 6 pour un complément d'information sur chaque mesure non conforme aux IFRS. Pour un rapprochement avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus facilement comparables, voir la rubrique *Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS* à la page 9 et la rubrique *Rapprochement des mesures trimestrielles non conformes aux IFRS* à la page 18.

Procédures judiciaires contre la SOCAN et Ré:Sonne

En mai 2017, la société et ses clients – entreprises de distribution de radiodiffusion canadiennes (ensemble, les « opposants ») – ont présenté une défense devant la Commission du droit d'auteur du Canada afin d'obtenir une réduction des tarifs et des conditions prescrits au titre des tarifs des services sonores payants pour la période de 2007 à 2016. La SOCAN et Ré:Sonne (ensemble, les « sociétés de gestion collective ») se sont prononcés contre cette défense, mais de l'avis des opposants, ils ont échoué à présenter des solutions de rechange attrayantes autres que le maintien du statu quo.

En décembre 2020, les opposants et la SOCAN ont conclu un protocole d'entente exécutoire qui donnera lieu à un remboursement partiel des redevances déjà payées par les opposants et par une réduction importante du fardeau tarifaire actuel et futur. Le 28 mai 2021, la Commission du droit d'auteur du Canada a rendu un jugement final sur les tarifs des services sonores payants. Ce jugement et les tarifs certifiés sont conformes aux attentes des opposants.

Obligations contractuelles

La société est liée par des obligations contractuelles assorties d'échéances variées, principalement les contrats de location de bureaux, les obligations financières aux termes de sa convention de crédit, les licences de diffusion et les engagements liés aux redevances de droits d'auteur. Il n'y a eu aucun changement significatif à ces obligations depuis le 31 mars 2022.

Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants de la société sont le chef de la direction, le chef de la direction financière et certains autres membres importants de son personnel. Il n'y a eu aucun changement significatif à la nature ou à l'importance de ces transactions avec des parties liées depuis le 31 mars 2022.

Arrangements hors bilan

La société n'a par conséquent aucun arrangement hors bilan, autre que des contrats de location simple assortis de durées d'au plus 12 mois et des contrats de location de faible valeur ou qui ne sont pas visés par l'IFRS 16, qui ont ou sont raisonnablement susceptibles d'avoir une incidence importante actuelle ou future sur sa situation financière consolidée, sa performance financière, sa trésorerie, ses dépenses d'investissement ou ses ressources en capital.

Information sur les actions en circulation

Les actions émises et en circulation et les options sur actions en circulation se détaillent comme suit :

	3 novembre 2022	30 septembre 2022
<i>Actions émises et en circulation</i>		
Actions à droit de vote subalterne	51 322 104	51 389 799
Actions à droit de vote subalterne détenues en fiducie par l'intermédiaire du régime d'achat d'actions à l'intention des employés	(45 005)	(38 908)
Actions à droit de vote subalterne variable	386 503	384 503
Actions à droit de vote multiple	17 941 498	17 941 498
	69 605 100	69 676 892
<i>Options sur actions en circulation</i>		
Options sur actions	3 636 510	3 636 510

La société maintient un régime d'options sur actions pour attirer et maintenir en poste des employés, des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Ce régime prévoit l'attribution d'options sur actions à droit de vote subalterne. En vertu du régime, 10 % de la totalité des actions à droit de vote multiple, des actions à droit de vote subalterne et des actions à droit de vote subalterne variable émises et en circulation sur une base non diluée sont réservées aux fins d'émission. Au cours du premier semestre de l'exercice 2023, aucune option n'a été exercée et 166 703 options ont été attribuées à des employés admissibles, sous réserve de délais d'acquisition fondés sur le nombre d'années de service, soit de 4 ans.

Facteurs de risques financiers

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 31 mars 2022. La société n'est au fait d'aucun changement important depuis cette date.

Facteurs de risque

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique *Facteurs de risque* de la notice annuelle de la société datée du 7 juin 2022. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

Modifications comptables futures

Pour obtenir de l'information sur les modifications comptables futures, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est un processus conçu pour fournir l'assurance raisonnable, mais non absolue, que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Le chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des « contrôles et procédures de communication de l'information » (CPCI) et un CIIF adéquats aux termes du Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de la société suit les critères énoncés dans la version de mai 2013 du document *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « cadre COSO 2013 »).

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière, a conçu le CIIF pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la conformité des états financiers destinés au public avec les IFRS et le cadre COSO 2013. Les CPCI ont été conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante concernant la société est portée à la connaissance du chef de la direction et du chef de la direction financière, et que l'information que la société est tenue de présenter dans ses déclarations annuelles, ses déclarations intermédiaires et les autres rapports qu'elle dépose ou soumet conformément à la législation sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par la loi.

Au cours du deuxième trimestre clos le 30 septembre 2022, aucun changement ayant eu ou susceptible d'avoir des conséquences importantes sur le CIIF de la société n'est survenu.

L'évaluation et la conclusion de la direction concernant la conception et l'efficacité du CIIF de la société au 8 novembre 2022 ne tenaient pas compte des contrôles et des procédures liés aux activités d'InStore Audio Network. En effet, la société s'est prévalu de la disposition 3.3 1) b) du Règlement 52-109, qui l'autorise à exclure ces acquisitions du périmètre de l'évaluation de la conception et de l'efficacité de son CIIF, et ce, pendant un maximum de 365 jours suivant la date de l'acquisition.

Événement postérieur à la clôture

Dividende

Le 8 novembre 2022, la société a déclaré un dividende de 0,075 \$ par action à droit de vote subalterne, par action à droit de vote subalterne variable et par action à droit de vote multiple. Ce dividende sera payable le 15 décembre 2022 ou vers cette date aux actionnaires inscrits le 30 novembre 2022.

Renseignements supplémentaires

Il est possible d'obtenir d'autres renseignements au sujet de la société sur son site Web www.stingray.com et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.



stingray.com

